

Quand consulter aux urgences ?

- Arrêt des selles et des gaz
- Constipation et vomissements répétés ou verts et/ou ballonnement du ventre
- Constipation et maux de ventre permanents ou importants ou avec pâleur
- Constipation + sang dans les selles
- Constipation avec baisse d'appétit ou mauvaise prise de poids ou perte de poids
- Constipation sévère (pleurs à chaque émission de selles, fissure anale, difficultés à uriner, fuites involontaires de selles)

Existe-t-il des moyens de prévention?

Oui, avec une alimentation équilibrée et une activité physique régulière. L'apprentissage de la propreté peut être une étape difficile mais passagère et ne nécessitant pas une attention excessive. Evitez de brusquer votre enfant ou de faire des remarques désagréables. En cas de difficulté, n'hésitez pas à en discuter avec votre médecin.

Une attention particulière doit être portée à la propreté et à la fonctionnalité des sanitaires fréquentés par les enfants pour éviter qu'ils se retiennent d'aller à la selle.

Dr S. Loschi, pédiatre, 30/10/2014

Référence : « La constipation de l'enfant », Dr Mouterde, gastro-entérologue pédiatre, Faculté de médecine de Sherbrooke, Québec

Urgences pédiatriques médico-chirurgicales Service du Pr Carbajal
Hôpital Armand Trousseau
26 avenue du Dr Arnold Netter 75012 Paris

Fiche d'information pour les parents

La constipation



Pour poser le diagnostic de constipation, il est nécessaire de consulter votre médecin

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le 112

Urgences pédiatriques médico-chirurgicales
Hôpital Armand Trousseau
26 avenue du Dr Arnold Netter 75012 Paris

**www.urgencesrousseau.fr
pour plus d'informations**

Qu'est-ce que c'est ?

Votre enfant a des selles trop rares (moins de 3 par semaine et/ou trop dures (douleur en émettant les selles).

Quels sont les symptômes ?

L'enfant a mal au ventre, a des gaz et émet des selles dures, douloureuses accompagnées parfois de petits filets de sang (fissure anale). Ces symptômes peuvent apparaître de façon transitoire au changement d'habitude (apprentissage de la propreté, école, voyage,...) Après 5 jours de vie, le nouveau-né peut avoir moins d'une selle par jour, pousser fort, pleurer et devenir rouge en allant à la selle. Il est recommandé de consulter un médecin pour s'assurer de l'absence de pathologie sous-jacente, même si le diagnostic sera le plus souvent rassurant.

Chez le nourrisson (1 mois - 2 ans), notamment en cas d'allaitement maternel exclusif, les selles peuvent être de plus en plus rares (1 selle tous les 3 jours à 1 selle par semaine) et/ou dures. Si le ventre n'est pas ballonné, que l'enfant mange bien sans vomir et qu'il prend du poids, il ne s'agit généralement pas d'une constipation pathologique.

Quel est le traitement ?

En cas de constipation modérée, le suivi de règles hygiéno-diététiques (cf « que faire à la maison ? ») suffit à retrouver un transit régulier. Si ces règles ne suffisent pas, le médecin prescrira un traitement laxatif qu'il sera important de donner régulièrement à l'enfant sur une longue période (plusieurs mois).

Que faire à la maison ?

Chez l'enfant : en cas de douleurs abdominales, donnez un antalgique de type paracétamol ou phloroglucinol.

Respectez des règles hygiéno-diététiques simples : donner des fruits et légumes frais, éviter l'excès de sucres rapides (soda, bonbons,...), boire de l'eau, inciter à aller aux toilettes à la maison, aller aux toilettes quotidiennement après un repas, favoriser une activité physique équilibrée.

N'arrêtez pas le traitement médical si celui-ci a été prescrit sans avis de votre médecin.

Est-ce grave ? Quelle est l'évolution ?

La grande majorité des constipations de l'enfant n'est pas grave et évolue favorablement avec le suivi des règles hygiéno-diététiques +/- associé à un traitement laxatif.

Si la composante psychologique est au premier plan, les laxatifs seuls seront insuffisants et il sera nécessaire d'y associer une prise en charge psychologique.

Il est donc important de consulter un médecin afin d'éliminer une cause chirurgicale ou médicale sous-jacente et d'organiser une prise en charge précoce et adaptée.

Pour faire le diagnostic de constipation, il est nécessaire de consulter un médecin.